Rapport financier 04-09 ok:Layout 5 9/04/09 18:42 Page 1

BILAN 2007 - 2008 *(Chiffres exprimés en milliers d'euros)*

ACTIF	Au 30/09/08			Au 30/09/07
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé				
Immob. incorporelles	187	171	16	33
Immob. corporelles	3 617	1 739	1 878	1 963
Immob. financières (1)	27		27	23
Total (I)	**3 831**	**1 910**	**1 921**	**2 019**
Actif circulant				
Stocks et en cours	1 177	54	1 123	880
Créances (2)				
- Clients et comptes rattachés	63	7	56	54
- Autres	961		961	550
Valeurs mob. de placements	4 239	44	4 195	4 224
Disponibilités	93	0	93	77
Charges constatées d'avance (2)	728	0	728	662
Total (II)	**7 261**	**105**	**7 156**	**6 447**
Charges à répartir (III)			-	-
Total général (I + II + III)	**11 092**	**2 015**	**9 077**	**8 466**
(1) Dont à moins d'un an			-	-
(2) Dont à plus d'un an			-	-

PASSIF	Avant affectation	
	Au 30/09/08	Au 30/09/07
Fonds associatifs		
Réserve d'investissement	2 470	2 270
Autres réserves (3)	2 646	2 116
Report à nouveau	15	-291
Résultat de l'exercice	14	1 036
Total (I)	**5 145**	**5 131**
Prov. pour risques et charges (II)	198	259
Fonds dédiés (III)	189	218
Dettes (4)		
Concours bancaires	3	28
Fournisseurs et comptes rattachés	822	644
Autres	2 177	1 616
Produits constatés d'avance	543	570
Total (IV)	**3 545**	**2 858**
Total général (I + II + III + IV)	**9 077**	**8 466**
(3) Dont réserves statutaires	201	189
(4) Dont à plus de 5 ans	-	-
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	-	-

Nos équipes en France

La caractéristique première d'Amnesty International France est de s'appuyer sur un puissant réseau de **163 salariés** (76,16 équivalents temps plein), de **376 bénévoles** au Secrétariat national, de **23 200 membres** et de **190 000 donateurs**. Les **350 groupes locaux** assurent un véritable maillage du territoire national.

Le travail de l'équipe de bénévoles au Secrétariat national équivaut à celui d'une quarantaine de salariés à temps plein.

Cette spécificité a été soulignée par M. Philippe Seguin lors de la présentation du rapport de la Cour des Comptes à la presse :

« La caractéristique de la section française d'Amnesty International est d'abord d'être servie par un puissant réseau de 23 200 militants qui assurent un véritable maillage du territoire national par le biais de 350 groupes locaux ».

Pour en savoir plus...

sur nos missions, campagnes, actions en cours, pétitions, appels à votre action et votre soutien... consultez notre site internet :

www.amnesty.fr

Avantage fiscal

Reconnue d'utilité publique, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession. D'autre part, pour les personnes imposables, 66% des dons sont déductibles des impôts, à hauteur de 20% du revenu imposable.

Principe de non affectation des dons

Les dons et legs collectés par Amnesty International sont destinés à soutenir l'ensemble de ses actions et campagnes en luttant notamment :

contre les violences faites aux femmes, la torture, la peine de mort, les discriminations, les dérives de la lutte contre le terrorisme, l'enrôlement d'enfants soldats,...

en faveur du contrôle des armes, de la liberté d'opinion, des droits des réfugiés, des personnes en danger ...

AMNESTY INTERNATIONAL
76, Boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19
Tél. : 01 53 38 65 65 - Télécopie : 01 53 38 55 00

© Laurent Hini - AI - Private - AP/PA Photo (John McConnico) - Michael Sawyer - RMG Connect - 04/09

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

RAPPORT FINANCIER
2007-2008

“La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent”.
Albert Camus, *“L'homme révolté”.*

AMNESTY INTERNATIONAL

La défense des droits humains, nous en sommes tous responsables. Merci de vous engager à nos côtés !

Les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, droits indivisibles et universels énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, c'est vous qui nous donnez les moyens de les faire respecter.

Au-delà des informations financières habituelles (répartition des ressources et des emplois, bilan de l'exercice), la présentation comptable qui suit, dès cette année, les nouvelles règles comptables applicables à partir de notre prochain exercice, vous permettra de constater que 92% de notre mission sociale sont financés par les fonds que vous nous confiez.

Notre gestion saine, conforme à notre éthique, a reçu en décembre dernier un avis favorable de la Cour des comptes.

Les succès que nous avons remportés tout au long de l'année écoulée, chacun de vous en est l'artisan. Qu'il me soit donc permis de vous en remercier au nom des victimes et des défenseurs des droits humains qui agissent souvent au péril de leur vie.

Vos dons sont la marque de votre confiance. Sa pérennité est essentielle à la poursuite de notre combat.

Les valeurs qui nous animent ne seront largement partagées que lorsque chaque Homme aura pris conscience qu'il en est responsable.

Claude Penotet
Trésorier d'Amnesty International France

AMNESTY INTERNATIONAL :

Un mouvement mondial impartial et indépendant.
En France, comme à l'étranger, vos dons garantissent l'impartialité et l'indépendance d'Amnesty International à l'égard de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Ils nous permettent de n'accepter ni subvention, ni aide, des États, partis politiques ou mouvements de toute nature. Le financement de l'association repose essentiellement sur les dons et les legs, les cotisations de ses membres, les abonnements à ses publications, les ventes de produits de soutien.

Un mouvement solidaire pour la défense des droits humains.
Les fonds collectés par Amnesty International sont destinés à soutenir ses actions et ses campagnes. Menées dans le monde entier par des hommes et des femmes issus de tous les horizons, elles visent à **prévenir** et **dénoncer**, en vertu du droit international en vigueur, les graves atteintes aux droits humains. Grâce à vous, lorsque ces droits sont violés, Amnesty International peut intervenir pour **défendre** les victimes et **exiger réparation**.

Un mouvement doté de divers modes d'intervention :
- nous mobilisons nos militants,
- nous sensibilisons l'opinion,
- nous exerçons des pressions sur les autorités,

qui tous s'appuient sur les informations réunies lors de nos enquêtes de terrain. Celles-ci font l'objet de communiqués et de rapports publiés régulièrement. Notre bilan annuel, publié en mai, dresse, pays par pays, un état des lieux de la situation des droits humains dans le monde.

Rapport financier 04-09 ok:Layout 5 9/04/09 18:42 Page 2

LA GESTION

L'audit de la Cour des Comptes

La Cour des comptes a pour mission, entre autres, de contrôler l'emploi des ressources des organismes qui font appel à la générosité du public.

Le 12 décembre 2008, après un audit de 18 mois portant sur 5 années d'activités de notre mouvement, le premier pour Amnesty International France, elle publiait son rapport. Il dresse un bilan positif de l'emploi des fonds collectés auprès du public.

- **la Cour des comptes atteste que l'emploi des fonds collectés est bien conforme aux objectifs poursuivis par les appels à la générosité.**
- **la Cour des comptes reconnaît et encourage les efforts entrepris par Amnesty International France pour mesurer les résultats obtenus et en informer les donateurs.**

Elle souligne également l'intensité de notre engagement en évoquant : "*une association de militants dont le budget ne reflète pas l'intense action bénévole*".

La certification des comptes

Chaque année, **nos comptes sont certifiés réguliers et sincères** par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.

La rigueur financière

Elle est régulièrement évaluée :

- **au niveau national**

Depuis 1989, le **Comité de la Charte** vérifie l'emploi des fonds versés aux associations et fondations qui en sont membres. Il s'assure ainsi de la bonne utilisation des fonds nécessaires à la mission sociale d'Amnesty International France qui se soumet régulièrement à son contrôle et bénéficie de son **agrément « don en confiance ».**

- **au niveau international**

Depuis juin 2006, Amnesty International est membre de la **Charte de responsabilité mondiale** pour le secteur non lucratif, aux côtés de 11 des principales organisations internationales de défense des droits humains et du développement environnemental et social.

AMNESTY INTERNATIONAL NE PEUT AGIR QUE GRÂCE À VOTRE SOUTIEN !

Nous veillons donc à assurer tous les donateurs qui nous témoignent leur confiance de la parfaite transparence de notre gestion.

LES FONDS

Chaque euro collecté contribue à protéger les droits humains

En 2007-2008, 72,2% (soit 10 772 275 €) des ressources d'Amnesty International France sont issues de la générosité du public, 27,8% (4 416 046 €) proviennent des ventes des produits de soutien, 9,1% (1 346 000 €) des cotisations et 5% (736 000 €) des abonnements.

Sur cette même période, 60,2% de la totalité des ressources ont été consacrés à la réalisation de la mission sociale dont 44,3% au financement du mouvement à l'international.

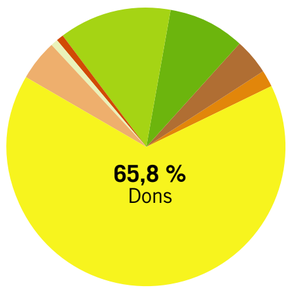

Ressources provenant de la générosité du public (72,2 %)
- 65,8 % Dons
- 4,7 % Legs
- 0,8 % Abonnements à la lettre d'Amnesty
- 0,9 % Produits financiers

Les autres resssources (27,8 %)
- 12,8 % Autres ventes de produits
- 9,1 % Cotisations
- 4,2 % Abonnements
- 1,7 % Ressources diverses(1)

(1) Mécénat et parrainage, manifestations, subvention régionale, produits financiers, autres ressources.

RÉPARTITION DES RESSOURCES *(arrondi au millier d'euro près)*

	2006/2007 Montant	%	2007/2008 Montant	%
Ressources provenant de la générosité du public				
Dons non affectés	9 394	67,8%	9 780	65,8%
Legs et autres libéralités non affectés	277	2,0%	695	4,7%
Abonnements à la lettre d'Amnesty	116	0,8%	117	0,8%
Produits financiers	86	0,6%	130	0,9%
Total des ressources provenant de la générosité du public	**9 873**	**71,2%**	**10 722**	**72,2%**
Les autres ressources				
Manifestation	57	0,4%	52	0,3%
Autres ventes de produits	1 888	13,6%	1 910	12,8%
Cotisations	1 316	9,5%	1 346	9,1%
Abonnements	623	4,5%	619	4,2%
Mécénat & parrainage	10	0,1%	2	0,0%
Subvention	0	0,0%	22	0,1%
Produits financiers	37	0,3%	56	0,4%
Autres ressources	54	0,4%	143	0,9%
Total des autres ressources d'Amnesty International France	**3 985**	**28,8%**	**4 150**	**27,8%**
Total des ressources	**13 858**	**100,0%**	**14 872**	**100,0%**
Reprises des provisions	675		284	
Total général	**14 533**		**15 156**	
Total des ressources provenant de la générosité du public	9 873		10 722	
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées	1 273		1 333	
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	-9 813		-11 411	
Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées	**1 333**		**644**	

LES ACTIONS

Enquêter, dénoncer, alerter l'opinion sur la situation des droits humains, constitue le cœur des combats d'Amnesty International.

Voici quelques exemples marquants de la mobilisation et des campagnes majeures d'Amnesty International durant l'exercice :

"JO de Pékin"

17,5 % (871 163 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont été employés à informer, dénoncer et interpeller sur la situation des droits humains en Chine et à faire pression sur les autorités chinoises. **1,3 millions de signatures** ont été récoltées dans le monde, dont 116 500 dans notre pays, pour dénoncer les atteintes aux libertés fondamentales en Chine.

"Personnes en danger"

10,3 % (511 543 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont été consacrés à protéger, partout dans le monde, les personnes menacées d'exécutions, de tortures, ou de disparitions forcées. **En France, dans 111 cas, les actions urgentes prises en charge ont abouti à un dénouement positif.**

"Défense des droits économiques sociaux et culturels (DESC) et dignité"

7,3% (364 546 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont soutenu, entre autres, nos actions visant à lutter contre les discriminations à l'égard des femmes roms de Macédoine, à garantir le droit au logement des personnes reconnues prioritaires, ou encore à promouvoir les investissements responsables auprès des institutions financières.

"Non à la torture et aux mauvais traitements dans la guerre contre le terrorisme"

6,9 % (46 210 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont été affectés à l'intensification de la pression exercée sur les autorités américaines pour obtenir la fermeture de Guantánamo. En 2008, 250 prisonniers y étaient toujours maintenus en détention. Le 22 janvier dernier, le Président Barack Obama signait enfin un décret pour la fermeture du centre.

"Halte à la violence contre les femmes"

6,4% (316 825 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont servi à dénoncer à travers le monde les violences faites aux femmes et à exiger des États qu'ils apportent des réponses concrètes. La mise en ligne sur notre site Internet d'une pétition mondiale a contribué, sur une année, à la collecte de 5 millions de signatures, remises le 25 novembre 2008 au Secrétaire général de l'ONU.

"Contrôle des armes"

6,1% (305 618 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont contribué à ce que l'Union européenne transforme, après 5 ans d'intenses pressions, le Code de conduite en vigueur dans le domaine des transferts d'armements en un instrument juridiquement contraignant.

"Présidence française de l'Union européenne"

5,7% (282 000 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont permis de mettre en avant nos recommandations en matière de droits humains pendant les 6 mois de présidence française de l'Union européenne.

"Répondre aux Crises"

1,8% (91 417 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont concouru notamment à la protection des civils et des défenseurs des droits humains en République démocratique du Congo, au Zimbabwe, en Géorgie, en Israël ou dans les Territoires occupés.

"60ème anniversaire de la DUDH"

1,5% (76 632 euros) du total des dépenses pour la mission sociale en France ont financé la commémoration des 60 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'occasion de promouvoir ce texte fondateur dans le domaine des droits humains et de dénoncer les promesses non tenues. Mais aussi, d'exiger des États des engagements concrets pour rendre les droits humains universels et indivisibles pour tous, tout comme d'inciter la société civile à y concourir.

ACCÉDEZ AUX COMPTES D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

Tous nos comptes détaillés et leurs annexes sont publiés chaque année. Ils sont en consultation libre sur :

www.amnesty.fr

Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir des informations complémentaires, adressez une simple lettre à :

Amnesty International Service Financier - 76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

Les noms des membres du Bureau Exécutif de la Section Française d'Amnesty International sont également consultables sur notre site.

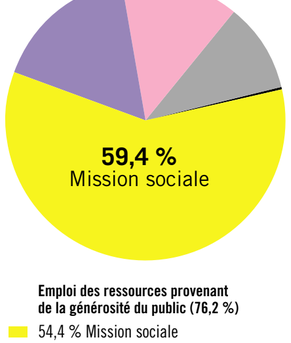

Emploi des ressources provenant de la générosité du public (76,2 %)
- 54,4 % Mission sociale
- 16,7 % Frais de recherche de fonds
- 5,1 % Frais de fonctionnement(1)

Les autres emplois (23,8 %)
- 5,0 % Mission sociale
- 13,4 % Achats pour reventes
- 5,3 % Frais de fonctionnement(1)
- 0,1 % Frais de manifestation

(1) Frais d'information & de communication, frais de festion, frais financiers, autres charges (impôts, taxes, DAP).

RÉPARTITION DES EMPLOIS *(arrondi au millier d'euro près)*

	2006/2007 Montant	%	2007/2008 Montant	%
Emploi des ressources provenant de la générosité du public				
Mission sociale	4 647	60,5%	4 227	54,4%
Mission sociale à l'étranger : participation au financement international	3 427		3 966	
Frais de recherche de fonds	1 104	8,3%	2 524	16,7%
Frais de fonctionnement	745	5,6%	762	5,1%
Total des emplois des ressources provenant de la générosité du public (hors immobilisations)	**9 923**	**74,4%**	**11 479**	**76,2%**
Les autres emplois				
Mission sociale	743	5,6%	760	5,0%
Frais de manifestation	70	0,5%	8	0,1%
Achats pour revente	1 878	14,1%	2 021	13,4%
Frais d'information & de communication	103	0,7%	120	0,8%
Frais de gestion	542	4,1%	613	4,1%
Frais financiers	34	0,2%	5	0,0%
Autres charges (impôts, taxes, dotations aux amortissements)	53	0,4%	68	0,4%
Total des autres emplois d'Amnesty International France	**3 423**	**25,6%**	**3 595**	**23,8%**
Total des emplois	**13 346**	**100%**	**15 074**	**100%**
Dotations aux provisions	151		68	
Excédent de l'exercice	1 036		14	
Total général	**14 533**		**15 156**	
Total des emplois des ressources provenant de la générosité du public (hors immobilisations)	9 923		11 479	
Part des acquisitions d'immobilisations	45		78	
Neutralisation des dotations aux amortissements	-155		-146	
Total des emplois des ressources provenant de la générosité du public	**9 813**		**11 411**	

Le Compte d'Emploi Ressources

La nouvelle présentation du Compte d'Emploi Ressources suit les nouvelles règles comptables qui ne deviendront obligatoires qu'à partir de l'exercice 2009-2010. Amnesty International France a néanmoins décidé de la mettre en place, dès cette année, car elle offre une meilleure lecture de l'usage fait des fonds collectés. Elle permet en effet d'identifier les ressources et les emplois liés à **la seule générosité du public qui finance 92 % de la mission sociale de notre mouvement.**

La contribution au mouvement international

Cette contribution de 3 965 542 euros représente plus de 10% du financement des activités du mouvement international, et a permis de financer notamment :

- la recherche sur les violations des droits humains dans le monde dans le cadre de la lutte contre l'impunité ou les violences faites aux femmes,
- les campagnes en faveur des droits économiques et sociaux,
- les actions de lobbying auprès des institutions mondiales et européennes,
- l'aide financière aux sections plus modestes d'Amnesty International.

La section française d'Amnesty International a également choisi de contribuer à hauteur de 419 900 euros aux programmes pour le renforcement du travail en direction des acteurs économiques, pour la recherche et l'action en Fédération de Russie, pour le soutien des défenseurs des droits humains au Zimbabwe, et pour la mobilisation suscitée par la crise géorgienne.

Les frais incontournables

La mise en place et le suivi d'opérations de collecte de fonds faisant appel à la générosité du public impliquent des dépenses incontournables et justifiées. Ces frais sont liés à la communication, à l'information, au traitement des dons, à l'organisation des manifestations, à l'achat des produits destinés à la revente... Comme chaque année, nous veillons à privilégier au mieux la réalisation de la mission sociale en maîtrisant nos frais pour optimiser l'efficacité de votre générosité.

L'excédent de l'exercice

En règle générale, nous visons l'équilibre budgétaire. Au cours de cet exercice, nous avons dégagé un excédent de 14 233 euros. Selon la nouvelle réglementation relative au Compte d'Emploi Ressources, les fonds collectés qui n'ont pas été employés durant l'exercice doivent être reportés sur les années suivantes. Les dons que vous nous adressez n'étant pas affectés à une campagne spécifique, nous sommes attachés à ce qu'ils financent l'ensemble de la mission sociale de l'association.